



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°35
5 OCTOBRE 2024

VOTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

N'enterrons pas le service public de la petite enfance !

L'article 10 du Projet de loi pour le plein emploi concernant notamment l'évolution de la gouvernance de la petite enfance a été rejeté par l'Assemblée nationale.

Pour la CFDT, il y a pourtant urgence à réformer le système actuel qui, en l'absence de compétence obligatoire ou d'autorité régulatrice, laisse des territoires avec des déficits importants en termes de places d'accueil, notamment collectif. Concrètement, cette situation conduit des familles à ne pas trouver de solution d'accueil pour leur enfant. **Les communes et surtout les intercommunalités doivent assumer cette responsabilité au niveau local.**

Alors que nous sommes tous conscients de **l'impérieuse nécessité d'organiser un secteur d'activité en perte d'attractivité et parfois de sens**, la décision des députés retire la première pierre de ce qui aurait pu devenir « un service public de la petite enfance ». C'est dommageable pour les jeunes enfants, leurs familles et pour les professionnelles de ce secteur ! Et nous le savons, c'est dommageable pour l'égalité entre les femmes et hommes.

La CFDT demande que la mise en place du service public de la petite enfance soit réaffirmée, avec les moyens nécessaires pour qu'il soit effectif.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR